

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du VENDREDI 6 Septembre 1793, l'an 2^e. de la République.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est établi rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n^o. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. pour un an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTAIGNE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

AUTRICHE.

De Vienne, le 24 août.

LE lieutenant-colonel comte de Dietrichstein a apporté ici la relation détaillée du siège & de la reddition de Valenciennes.

Le corps franc à cheval que leve cette capitale est complet; il est de 1500 hommes, la plupart sont des Valaques & des sujets sûrs; ce corps & une division du corps à pied ont passé par cette ville pour se rendre à l'armée.

On mande de Semlin que la Porte Ottomane a pris le parti de ne plus entretenir de pacha à Belgrade, & de faire de cette ville une simple place de commerce. On y est de nouveau en alarmes.

Kara Hassan, qui l'année dernière s'étoit distingué dans un combat contre la garnison, & qui avoit été forcé ensuite de se retirer par le pacha, qui prit possession de la place au nom de la Porte, vient de reprendre les armes & de se remettre en campagne à la tête d'un corps de troupes, composé tant d'infanterie que de cavalerie, son projet est d'attaquer encore une fois Belgrade, d'en chasser les habitans actuels, & d'y rétablir ceux qui, lors de la prise de cette place en 1739, avoient été obligés d'en sortir. Les lettres de Semlin mandent positivement que Kara Hassan s'est déjà rendu maître de Passarowitz, où il campe avec ses troupes. C'est dans ce poste important qu'il a reçu des renforts considérables de deux de ses amis, qui sont également mécontents de la Porte, & qui ont juré de mourir ou de reprendre Belgrade. Le pacha qui y commande, informé de tous ces mouvemens, a appelé à son secours environ 300 janissaires, dispersés dans les campagnes des environs, & a expédié courrier sur courrier à la cour, pour l'avertir du danger imminent où il se trouve avec sa garnison, trop faible pour faire une longue résistance.

Le baron de Belubach est parti d'ici pour aller joindre le roi de Prusse.

L'envoyé de Pologne, comte de Weyna, a résigné son poste lorsqu'il a appris la nouvelle de la signature du traité deession fait entre la Russie & la Pologne.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 25 août.

Le mécontentement des Brabançons se manifeste plus clairement de jour en jour, & augmente les inquiétudes & les

embarras du gouvernement; jusques aux émigrés françois même, tout lui est devenu suspect: leurs plaintes sur la prise de Condé & de Valenciennes au nom de l'empereur, déplaissent très-fort. On prétend même que des affiches qui exprimoient fortement ces plaintes & qui engageoient les émigrés à ne pas souffrir cette infraction aux droits du prétendu régent, sont la principale cause de l'arrestation de Marassé & de Berneron, ainsi que de l'abbé Laforde, ce complaisant & intime conseiller du trop fameux Dumouliéz. Ce dernier, à qui l'on attribue ces affiches, a trouvé moyen de rendre jusqu'ici infructueuses toutes les recherches pour le découvrir.

La chance pour les princes françois est tellement ébranlée, que le comte d'Artois reprend ses courses; & comme il a des raisons personnelles pour ne pas se présenter en Angleterre, c'est auprès du duc d'York qu'il est allé solliciter. Chacun raisonne diversément sur ce voyage: les uns prétendent qu'il va combiner avec ce prince les moyens de faire porter la noblesse françoise dans les plaines du Poitou; d'autres veulent, au contraire, que sa démarche n'ait pour but que d'arrêter l'esprit de conquête de la maison d'Autriche.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Extrait d'une lettre du voisinage de Landau, du 27 août.

Le roi de Prusse est, depuis huit jours, de retour dans notre voisinage; son armée, sous les ordres du duc de Brunswick, est entré Munchweiler & Pirmasens: le quartier-général est dans ce dernier endroit, où le duc est logé au château. Un corps de Prussiens, commandé par le général Kleist, occupe la hauteur dite le Ceterich, du côté de Bitche; un corps volant, sous le colonel Sceuly, est campé vers Ornebach.

Aujourd'hui les Autrichiens ont fait une attaque générale sur trois points contre l'armée françoise, depuis Bergzabern jusqu'à Scheid, mais ils ont été repoussés, suivant des rapports authentiques, avec une perte considérable. Leur aile droite, près de Bergzabern, a le plus souffert; on estime que la perte a passé 1000 hommes, & elle est tombée précisément sur les bataillons qui, peu de tems auparavant, avoient pillé Bergzabern; savoir, les Croates, les Raizes, un bataillon de Lattermann, & la compagnie de chasseurs du régiment de Rohan, émigrés.

Le prince de Waldeck, parent & ami intime du duc de Deux-Ponts, qui commande depuis peu, parce que le général Wurmsler est vieux & que l'on se fie peu à lui, a dirigé cette journée; un général hongrois, nommé Mecharos, a commandé sous lui.

Depuis que ce prince (le même qui a perdu un bras devant Thionville), a été envoyé de Vienne pour commander de concert avec le général Wurmsler, l'armée autrichienne est toujours en mouvement. Landau n'est pas encore cerné entièrement.

On peut évaluer les pertes de l'ennemi, depuis le 20 jusqu'au 27 exclusivement, à cinq mille hommes au moins. Les Autrichiens & les émigrés en ont fait les frais tous seuls.

La nouvelle que le peuple du Haut & Bas-Rhin est levé, ou se lèvera, n'a pas peu contribué à déconcerter les desseins des ennemis.

L'artillerie des troupes de la république, toutes les troupes en général & les citoyens requis, ont montré une bravoure peu commune.

De Paris, le 6 septembre.

On écrit de Copenhague, en date du 17 août, que l'escadre russe, qui a fait voile, il y a quinze jours, pour la mer du Nord, a été si contrariée par les vents, qu'elle s'est vue obligée, le 15 de ce mois, de revenir aux environs de Cronembourg, où elle a mis l'ancre.

L'armée du Nord est toujours en stagnation: le général Houchard se trouve forcé d'attendre les troupes de la Moselle, pour entreprendre une action décisive.

On dit que Cambrai est de nouveau cerné par les troupes autrichiennes: le dernier courrier, parti pour cette ville, a été forcé de rétrograder du Catelet.

On écrit des Ardennes que toutes les croix de fer qui sont sur les tombeaux dans les cimetières, vont en être enlevés pour être forgées en piques. Nos yeux contribueront au moins en quelque chose au soutien de la révolution.

Les autorités constituées s'occupent, & les sections sont assemblées extraordinairement pour procurer au peuple des subsistances qu'il demande à grands cris. Les rassemblemens aux portes des boulangers deviennent de jour en jour plus inquiétans; & les groupes qui se forment, portent un caractère alarmant. Les subsistances ne manquent cependant point. Les administrateurs viennent de l'annoncer par un avis qui a été affiché sur tous les murs de Paris. Cette disette factice semble nous annoncer de tristes événemens; mais il faut espérer que l'administration publique prendra toutes les mesures qui sont en son pouvoir pour prévenir de nouveaux troubles, calmer les inquiétudes du peuple & ramener l'abondance.

Dietrich, ancien maire de Strasbourg, a été conduit à l'Abbaye.

COMMUNE DE PARIS.

Suite de la séance du 3 septembre.

La lettre textuelle de Pélix, commissaire dans la Vendée, datée du quartier général de Saumur, le 30 août, étoit ainsi conçue:

Republicains mes collègues.

« Enfin le jour décisif va paroître, où la république doit triompher de ses infâmes paricides, qui n'ont cessé de lui

déchirer le sein dans le département de la Vendée; déjà les rebelles voient leur perte inévitable.... Déjà leurs prédicans fanatiques disent en chaire.... Que s'ils ne redoublent de prières & de courage, tout est perdu. Ces phrases ont été prononcées dimanche dernier, à Chollet; mais elles ne leur ont pas réussi, car leurs armées se dissolvent. Cinq mille hommes de la garnison de Mayence viennent d'arriver avec leur artillerie volante; ils ont été reçus comme ils devoient l'être.... Nous attendons avec la plus grande impatience le retour du général Rossignol, qui doit être à Paris, & que les députés Goupilleau & Bourdon de l'Oise ont suspendu (je ne sais pourquoi), car c'est un sans-culotte qui est vraiment républicain. Santerre commande la ville de Saumur en son absence. Salomon est à Doué avec trois mille hommes & deux pièces de canon. Son avant-garde harcèle tous les jours celle des brigands, du côté de Villiers, Caron & Chollet. Tous les jours on nous amène de leurs prisonniers; & ce qu'il y a de fort plaisant, c'est que des hussards nous aient amenés ces jours-ci un comité complet de treize de ces fédérats, avec un de leurs aides-de-camp. Je pense que la grande commotion républicaine sera dirigée sur trois points: le premier, vers Nantes; le deuxième, vers Luçon & les Sables; le troisième, où nous sommes, tiendra le milieu pour empêcher la jonction de ces coquins-là. Je crois, d'après toutes ces mesures, que leur perte est inévitable & que notre triomphe est assuré; & s'il étoit nécessaire à notre victoire de faire marcher tous les braves sans-culottes des campagnes, ils s'empresseroient de nous suivre avec d'autant plus de plaisir & de raison, que leur abondante moisson est terminée. Je vous envoie ci-joint plusieurs jugemens, entr'autres celui de la Pelouse, fameux contre-révolutionnaire, dont nous avons prononcé la mort, en dépit de ses défenses fieres & astucieuses. La république hérite de lui (à ce qu'on assure) de 30 à 40 mille livres de rente, qui feront plaisir à quelques sans-culottes indigent.... Salut, fraternité & persévérance.

Signé, le républicain FÉLIX.

P. S. Le 31 août. Je vous envoie copie fidelle de l'ordre d'hier, dans lequel on annonce deux victoires remportées contre les rebelles; l'une à la Roche-sur-Yon, vers les Sables, & l'autre à Thouars, Aivaux & St-Loup. Comme les détails de ces deux affaires varient à l'infini, je me réserve de vous en faire part lorsque la vérité les aura fixés. Custine a la tête tranchée, tant mieux. Rossignol revient à son poste, tant mieux».

Du 4 septembre.

Le corps municipal étoit assemblé à une heure après midi: il apprend qu'un grand rassemblement d'ouvriers, composé en grande partie de maçons & de ferruriers, dirigent leurs pas vers la maison commune. — Le commandant-général se présente, & fait part des mesures qu'il a prises pour prévenir tout malheur. La place de Grève se remplit peu-à-peu: une table est posée au milieu du rassemblement; le bureau se forme, l'assemblée s'organise; la pétition est rédigée, & soumise aux assistans: elle est adoptée. Aussitôt une députation est nommée; elle se présente au corps municipal:

« Citoyens, dit l'orateur, la difficulté d'avoir du pain chez les boulangers, est la cause pour laquelle nous venons interrompre un instant les travaux importants qui vous occupent. Depuis deux mois nous avons souffert en silence, dans l'espérance que cela finiroit; mais au contraire, le mal augmente tous les jours. Nous venons vous demander que vous nous occupiez enfin des moyens que le salut public exige; faites en sorte que l'ouvrier, qui a travaillé pendant le jour, & qui

à besoin de rep...
partie de cette...
pour avoir du...
colloque frater...
vriers.

Un sans-culotte...
pain de Paris?

Le maire. L...
Le sans-culotte...
cité?

Le maire. Le...
ger les sections...
lections.

Le sans-culotte...
A, mette: en t...
la cause, le p...
grosfit, la fat...
fois répétés: d...
mettre & un m...
ce qui se pass...
grande salle; ...
cent. A peine ...
la discussion, ...
donne lecture ...
de première n...
qu'il nous fait ...
épouvantable.

Vient à obteni...
vous d'énergie...
quérir.

1°. Qu'il so...
de farine pou...
de demain;

2°. Qu'il f...
mettre sur-le...
l'effet de se r...
réquisition, p...
arder l.s. m...
vengeance d.s...
& couvert d'a...
à l'instant, &...
seconde.

Le conseil...
anciers admin...
Filleune & C...
prov. soiremen...
choisis, qui f...
Une déput...
avant à si t...
valls des inq...
réunir au con...
pour s'ouvrir...
sûr que to...
faire décréter...
qui viennent...
les magistrats...
ensuite que l...
langers qu'à...
angers ouvri...
& qui se fon...
Plusieurs s...
doux sur-tout...
d'affaîner au...
d'elles, ...
public.

à besoin de reposer la nuit, ne soit pas obligé de veiller une partie de cette nuit, & de perdre la moitié de sa journée pour avoir du pain & souvent sans en obtenir... ». — Un colloque fraternel s'établit alors entre le maire & les ouvriers.

Un sans-culotte. Pourquoi n'empêche-t-on pas de sortir du pain de Paris ?

Le maire. Le corps municipal l'a arrêté mainte fois.

Le sans-culotte. Pourquoi cet arrêté n'a-t-il pas été exécuté ?

Le maire. Le corps municipal ne peut qu'ordonner & charger les sections de l'exécution : or, c'est vous qui formez les sections.

Le sans-culotte. Y a-t-il des subsistances à Paris ? S'il y en a, mettez-en sur le carreau ; s'il n'y en a pas, dites-nous en la cause, le peuple est levé... — Cependant la députation grossit, la salle est pleine, & ne retient que des cris mille fois répétés : *du pain, du pain, donnez-nous du pain.* — Chaumette & un membre courut à la convention la prévenir de ce qui se passe ; les officiers-municipaux se retirent dans la grande salle ; elle est bientôt remplie : les cris recommencent. A peine le bruit moins violent a-t-il permis d'ouvrir la discussion, que Chaumette arrive de la convention ; il donne lecture au décret portant que le *maximum* des objets de première nécessité sera fixé. *Ce ne sont pas des promesses qu'il nous fait, s'écrie-t-on, c'est du pain.* Le tumulte étoit épouvantable. Enfin Chaumette monte à la tribune, & parvient à obtenir le plus grand silence : il parle avec beaucoup d'énergie sur les circonstances, & il termine par requérir,

1°. Qu'il soit transporté à la halle une quantité suffisante de farine pour fournir le pain nécessaire à la consommation de demain ;

2°. Qu'il soit demandé un décret à la convention pour mettre sur-le-champ une armée révolutionnaire sur pied, à l'effet de se transporter dans les campagnes où le bled est en réquisition, pour assurer les levés, favoriser les arrivages, arrêter les manœuvres des riches égoïstes, & les livrer à la vengeance des lois. Le réquisitoire est adopté à l'unanimité, & couvert d'applaudissemens ; la première partie est exécutée à l'instant, & demain à onze heures on se réunira pour la seconde.

Le conseil général ouvre alors sa séance ; il arrête que les anciens administrateurs des subsistances, Cousin, Bidermann, Filleune & Garin, Favat & l'ex-ministre Garat, auront provisoirement auprès d'eux une garde de trois sans-culottes choisis, qui seront indemnisés à 5 liv. par jour.

Une députation de la société des Jacobins se présente, ayant à sa tête Léonard Bourdon ; elle annonce qu'à la nouvelle des inquiétudes du peuple, la société l'a chargée de se réunir au conseil général, à l'effet de s'éclairer mutuellement pour parvenir à la misère momentanée du peuple. Bourdon assure que tous les députés montagnards s'empresseront de faire décréter demain par la convention les différentes mesures qui viennent d'être arrêtées par le peuple, de concert avec les magistrats. La promesse est applaudie. Le conseil arrête ensuite que les citoyens ne pourront se rendre chez les boulangers qu'à quatre heures & demi du matin ; que les boulangers ouvriront à cinq ; que les pains seront de 5 livres, & qu'ils seront marqués.

Plusieurs sections viennent adhérer aux mesures prises ; deux sur-tout dénoncent un complot qui avoit été formé d'assassiner aujourd'hui Pache & plusieurs patriotes ; il existe, disent-elles, des preuves de ce fait au comité de salut public.

N. B. Par une disposition du décret rendu dans la séance du 2 de ce mois, sur la pétition des capitaines américains, lequel a été rapporté textuellement dans notre n°. d'hier, la convention nationale a défendu, outre la sortie des résines ou goudrons déclarés de première nécessité, celle des grains servant à la fabrication des huiles.

(Présence du citoyen Robespierre).

Suite de la séance du mercredi 4 septembre.

Dumont représentant dans le département de la Somme, écrit que six cents hommes, bien armés & bien équipés, sont partis d'Amiens pour se rendre à Dunkerque. On a arrêté le ci-devant duc du Châtelet, & plusieurs individus de la famille Broglie qui étoient déguisés en jardiniers ; & qui, par intrigues, avoient obtenu des passe-ports.

Le ministre de la guerre envoie un mémoire sur le nombre d'officiers & de commissaires que nécessitera la prochaine levée de 500 mille hommes.

Carbon propose des mesures pour faire restituer à l'état des sommes immenses amassées scandalement par certains entrepreneurs des armées : il cite le ci-devant abbé d'Espagnac, comme ayant gagné plus de deux millions. — Saint-André présente un projet tendant à mettre à la disposition du gouvernement les bleds apportés de l'étranger pour le compte des particuliers. — Ajourné.

Plusieurs lettres annoncent des succès éclatans contre les rebelles de la Vendée ; le général Bayssier se conduit de façon à réparer son erreur momentané.

Lacoste, représentant dans la Moselle, écrit de Nancy, en date du 31 août : « L'ennemi faisant un dernier effort pour pénétrer dans le département du Bas-Rhin, & ravager la riche & superbe plaine de l'Alsace, nous avons aussi dû faire un dernier effort pour le repousser : le tocsin s'est fait entendre dans les huit départemens qui forment les divisions du Rhin & de la Moselle : on ne peut se faire une idée de l'effet qu'il a produit. Plus de 140 mille citoyens armés, disposés en bataillons, formant des compagnies de cavalerie, de grenadiers, de chasseurs & de canonniers, & pourvus de vivres pour quinze jours, sont en marche pour se rendre à Wissembourg, lieu de réunion pour toutes les forces. Une partie des garnisons des villes de seconde ligne, & nombre de dépôts qui étoient dans l'intérieur, formant un renfort de 10 à 12 mille bons guerriers, vont aussi à Wissembourg, d'après nos réquisitions... Vous savez que l'ennemi n'avoit cessé d'attaquer les lignes, depuis le 18 jusqu'au 27 ; qu'il avoit été repoussé vigoureusement le 22, & le 27 battu complètement : l'on évalue la perte, dans cette dernière journée, à près de deux mille morts & trois mille blessés... Le coup qui va se frapper sur les bords du Rhin, va briser le sceptre des tyrans & étonner l'univers ; le moment du triomphe de la liberté n'est pas éloigné.

L'on reprend la discussion sur le *maximum* du prix des grains : le quintal, poids de marc du bled méteil, ne pourra excéder 12 livres ; celui de seigle ou orge, 10 livres, du foïn, 5 livres ; de luzerne & sainfoin, 4 livres, &c... La convention décrète qu'elle réglera la taxe de toutes les denrées de première nécessité.

Le procureur de la commune de Paris prévient l'assemblée qu'un grand nombre de citoyens ouvriers se sont rassemblés sur la place de la maison commune, & s'occupent, dans le calme, de rédiger une pétition relative aux subsistances : il observe que, quoique ce concours n'ait rien d'alarmant, il existe néanmoins dans Paris un foyer très-actif de ma-

veillance ; que des groupes royalistes se font remarquer au palais ci-devant Royal, & même dans le jardin des Tuilleries ; que plusieurs sections sont divisées d'opinions ; qu'on est obligé d'envoyer ce soir des pacificateurs dans celle du Pont-Neuf, & que le recrutement paroit être l'un des grands motifs des agitateurs. — Renvoyé au comité de salut public.

Séance du jeudi 3 septembre.

Un corps de 800 Autrichiens & Prussiens s'étant avancé sur Sierek, la petite garnison de cette ville, composée de 159 hommes, a eu le courage de faire une sortie ; mais la valeur a été forcée de céder au nombre : l'ennemi est entré dans Sierek ; il y a égorgé les patriotes, pillé & dévasté leurs propriétés. Le commandant français a écrit à celui de Luxembourg, pour se plaindre de tant d'atrocités ; on n'a pas encore reçu la réponse du général ennemi. Cette nouvelle affligeante est contenue dans une lettre de Cuiet, représentant député dans la Moselle, & la lettre est datée du 30 août.

Une députation de la section de la Cité appelle la vengeance des loix contre les accapareurs ; elle dénonce plusieurs fermiers du département de Seine & Oise, qui refusent de vendre les bleds sous leurs greniers regorgeant ; elle dit que dernièrement une jeune femme enceinte, pressée dans la foule à la porte d'un boulanger, est accouchée une heure après d'un enfant mort.

Généreux observe que les grains & les farines abondent à Paris, & que la malveillance seule répand des alarmes pour former des attroupemens.

Sur la proposition de Julien, la convention appelle le maire de Paris, le ministre de l'intérieur & le président du comité des subsistances, pour rendre compte de l'état des approvisionnemens.

Un grand nombre de citoyens de Paris remplissent la barre ; ils ont à leur tête le maire & les officiers municipaux, Chaumette, procureur de la commune, prononce un discours qui est souvent interrompu par des applaudissemens, & dont nous allons donner un extrait :

« Nos destinées sont encore incertaines & flottantes ; les tyrans étrangers & nos ennemis domestiques concertent leurs efforts pour nous affamer : de nouveaux seigneurs, non moins cruels, non moins avides, non moins insatiables, sont élevés sur les ruines des anciens ; ils ont acheté les biens de leur maîtres, & spéculent sur la misère publique. Nous avons des loix sages, elles promettent le bonheur, mais elles ne sont pas exécutées. Législateurs, hâtez-vous de créer une force exécutive. Nous sommes environnés de complots & de trahisons ; nous voyons des hommes qui calculent de sang-froid combien leur rapportera une décade, une émeute, un massacre... Où est l'être puissant dont le cri terrible éveillera la justice assoupie, étourdie par les clamours des partis, & la forcera enfin à frapper les têtes criminelles... Montagne, à jamais célèbre dans les pages de l'histoire, soyez le *Sinaï* français ; lancez au milieu des foudres les décrets de la justice & de la volonté du peuple ! Assez long-tems le feu concentré de l'amour du bien public a bouillonné dans vos flancs ; qu'il fasse une explosion violente ; devenez un volcan dont les laves brillantes détruisent à jamais l'espérance du méchant, & calcinent les cœurs où se trouve encore l'amour de la royauté ! Plus de quartier, plus de miséricorde aux traîtres ; jetons entre eux & nous

la barrière de l'énormité ! Le peuple, assemblé sur la place maison commune, a fait entendre que ce cri : Des subsistances, &, pour en avoir, force à la loi. Nous sommes chargés de demander la formation d'une armée révolutionnaire ; que le noyau en soit à Paris ; que, dans les départemens qu'elle parcourra, elle se compose de tous ceux qui aiment la république ; qu'elle soit suivie d'un tribunal incorruptible & redoutable, & de l'instrument fatal qui tranche d'un seul & même coup & les complices & les jours de leurs auteurs ; qu'elle soit chargée de forcer l'avarice & la cupidité à regorger les richesses de la terre ; qu'elle soit précédée des bannières portant ces mots : Paix aux hommes de bonne volonté, guerre aux affameurs & aux tyrans ; protection au faible ; justice, & point d'oppression... »

Après avoir entendu Billaut-Varennes, Gaulton & plusieurs autres membres, la convention décrète qu'il y aura une armée révolutionnaire ; que cent millions seront assignés pour une fabrication de fusils ; que, les dimanches & les jeudis, il y aura de grandes assemblées de sections, auxquelles les bons républicains seront invités d'assister ; ceux qui ne pourroient pas faire le sacrifice de leur tems sans indemnité, recevront 40 sols pour leur assistance à chacune de ces assemblées. Les gens suspects seront arrêtés ; la déviance des passe-pors est suspendue : le décret rendu sur la motion de Genfoncé, & qui empêche de faire des visites & des arrestations pendant la nuit, est rapporté : les sections de Paris sont tenues d'envoyer, dans le jour, au conseil-général de la commune, les listes des membres de leurs comités révolutionnaires : ces listes seront épurées ; les prêtres non mariés en seront notamment exclus. Les membres rejetés pourroient être remplacés d'office par le conseil-général : les citoyens composant les comités révolutionnaires recevront une indemnité égale à celle qui est allouée aux électeurs.

Billaut-Varennes proposoit de comprendre, sous la dénomination de gens suspects tous les ci-devant nobles & tous les prêtres qui, lors de la publication du décret, ne se trouvoient pas résidans dans leurs municipalités. — Bazire dit que la plupart des ci-devant nobles, restés en France, sont des enfans, des vieillards ou des femmes ; que presque tous les prêtres réfractaires ont été déportés ; & que la plupart des agitateurs des sections, les ennemis les plus dangereux du peuple, sont des boutiquiers, des ci-devant procureurs, huissiers, intendans, hommes d'affaires, &c. — Demain, il sera présenté un projet sur le mode d'arrestation des gens suspects.

Danton avoit demandé que l'on multiplât l'action du tribunal révolutionnaire, afin que chaque jour le peuple vit tomber la tête d'un de ses ennemis. Drouet étend cette motion ; il invite l'assemblée à se montrer terrible, & à décider l'opinion de ses ennemis. Thuriot fait sentir la nécessité de mettre de l'ordre dans les mesures ; il observe que la révolution est toute pour la vertu, & contre le crime.

Le neveu de Pitt a été arrêté au château de Colinet, près Dinan, département des côtes du Nord : il sera transféré à Paris.

(A demain les détails.)

Fay. de l'hôtel-de-ville de Paris, six premiers mois 1793.

Lettre G.

N C
N

Le Bureau
Hôtel de Noail
& de 12 liv.
non de d'autre

Extrait d'u

LES hommes
des pieces qui
anglois dans l
position sont
surprenant qu
depuis que le
ment qu'il av
& qu'il agisse
les Anglois o
ils sont en g
l'arsenal de P
tralité armée
brûler ceux d
tionnée d'ém
stances étrange
se cacher sou
jour'hui que
facile de déce
Le lord Ha
au moins que
rence comman
encore la dest
qu'elle ira du
il paroit sûr
tentera certai
l'objet de sa
teur des tran
gouvernemen
l'échec qu'il
colonies fran
mesures pour
On disoit l
si la nouvelle
place, ils po
Au reste, il
leur donneroi
nitions pour
que ses troupe
ne seroient q
tieres elles tr
Les papier